

# MODIFICATIONS du R.T.I. - Casablanca 21-09-2017

## Art. 4 - Caractéristiques du cadre

..... *début inchangé* .....

La nature du sol peut être variée mais doit permettre l'application du R.T.I. (Traçage des lignes, des marques des objets et de raies de tir).

## Art. 27

### A. Position du joueur en action de jeu et obligation de jouer

~~Lorsqu'un joueur pénètre dans le rectangle des 7,50 m opposé à celui où se trouve le but, il y a pour lui obligation de jouer avec interdiction de sortir du dit rectangle. En cas d'infraction, la boule sera immédiatement annulée et non jouée.~~

Il est interdit au joueur, du début de l'action de jeu et jusqu'au lancer de la boule de sortir du rectangle des 7,5 m ou de poser le ou les pieds sur les lignes de ce rectangle.

~~Il est cependant permis au tireur en action de tir de mettre le pied sur la ligne « pied de jeu ».~~

**Cette dernière DISPOSITION est à mettre en application**

**à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019**

## Art. 36 - Faute de l'équipe adverse

L'équipe qui vient de jouer, peut accepter les conséquences du jeu ou remettre en place les objets déplacés et reprendre sa boule.

S'il y a aussi faute de l'équipe qui vient de jouer, les deux équipes sont fautives. ~~La boule jouée est annulée et tous les objets sont obligatoirement remis en place.~~ On effectue alors la remise en place générale des objets et la boule jouée est rendue à l'équipe.

## Art. 54 - Tir de Précision

..... *début inchangé* .....

### **C. Double Mixte**

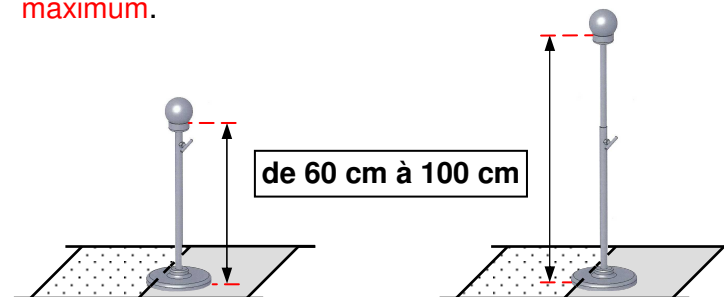
Le cadre de jeu utilisé et le règlement de l'épreuve sont ceux des Féminines. Les athlètes tirent alternativement une boule chacun.

## Art. 55 - Tir Progressif

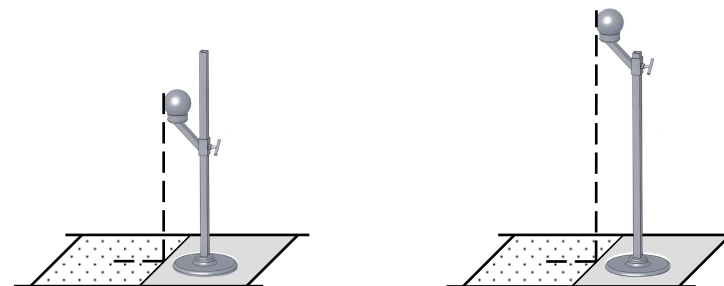
### **A. Seniors** (\* voir Note en fin de Règlement)

### 3. Matériel utilisé

- c. Porte-boules : Ils doivent posséder un socle présentant toute garantie de stabilité sur le sol et être :
- réglables en hauteur : **en continu ou par intervalle de 5 cm maximum.**



- et placés de façon à ce que la projection verticale de la boule se situe au delà de la 2<sup>ème</sup> ligne.



## B. Under 18 (\* voir Note en fin de Règlement)

### Art. 56 - Tir Rapide en Double

#### ~~A. Seniors et Under 18~~

..... *début inchangé* .....

#### 1. Placement des boules cibles

Elles restent fixes pendant toute la durée de l'épreuve.

- 1ère et 3ème cibles : sur la position n° **1** du tapis.
- 2ème et 4ème cibles : sur la position n° **3** du tapis.

**SUPPRIMER entièrement le paragraphe**

#### B. Féminines et Under 14

### LE TEMPS MORT

..... *inchangé* .....

#### Seniors e Under 18 (\*)

Au cours des deux années 2018 et 2019 il est possible, à titre expérimental, d'effectuer le Tir Progressif sur les trois premières cibles seulement (comme pour les féminines).

Figure 27 : Tir rapide en double

*Les tapis sont positionnés comme au tir Progressif*

Relais toutes les 4 boules tirées

